

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUILLET 2026**

DELIBERATION N°03 - DCM-2026072303

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 25
Votants : 29
Pour : 29
Contre : -
Abstentions : -

**Objet :
SPL Pyrénées-
Atlantiques :
désignation du
représentant de la
Commune**

L'an deux-mille vingt-six, le vingt-trois juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mathieu HORN.

Date de convocation : 16 juillet 2026

Membres présents :

M. Mathieu HORN, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Béatrice ESCOURBIAT, M. Frédéric BILLARD, Mme Fabienne GOYENETCHE, M. Serge DESTUGUES, Mme Morgane CHAZELLE, M. Xavier DAVARD, Mme Martine BECRET, Mme Marie-Christine DUBOY, M. Adberahmane OUDJEDI, Mme Irène ITHURSARRY, Mme Nathalie BACARISSE, M. François NOGARO, M. Jérôme RANCE, M. Kévin HELENE, Mme Amina EJNAÏNI, M. Guy BOULANGER, Mme Catherine PERLANT, M. Hervé LUYER-TANET, Mme Monia EVENE-MATEO, Mme Hélène URRUTY, M. Gilles LASSABE, Mme Stéphanie LARRAIN-GARBISU.

Membres représentés par pouvoir :

M. Mathieu DELAU donne pouvoir à Mme Morgane CHAZELLE
M. Peio BOULIN donne pouvoir à Mme Béatrice ESCOURBIAT
Mme Lona BARRASA-MARTIAL donne pouvoir à Mme Amina EJNAÏNI
Mme Laurence GUYONNIE donne pouvoir à M. Gilles LASSABE

Secrétaire de séance : Mme Morgane CHAZELLE

Rapporteur : Monsieur Christophe MARTIN, *Adjoint délégué aux Finances et à l'Administration générale*

La Société Publique Locale (SPL) des Pyrénées-accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement et de construction. Avec une expertise en renouvellement urbain, en aménagement d'espaces publics et en construction d'équipements structurants, elle contribue activement au développement durable des territoires.

Elle agit en quasi-régie pour ses collectivités actionnaires, le Département des Pyrénées-Atlantiques en chef de file.

Par délibération du 15 octobre 2021, la Commune de Boucau est devenue actionnaire de cette SPL. Il convient donc de nommer le représentant de la Commune appelé à siéger à l'Assemblée Générale des actionnaires, ainsi qu'à son Assemblée spéciale.

Il est ainsi proposé de nommer Monsieur Frédéric BILLARD à ces fonctions.

Où l'exposé de Monsieur Christophe MARTIN et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DESIGNE Monsieur Frédéric BILLARD représentant de la Commune au sein de l'Assemblée Générale des actionnaires et de l'Assemblée spéciale de la SPL des Pyrénées-Atlantiques.

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 23/07/2026**

**Le Maire,
M. Mathieu HORN**



**La Secrétaire,
Mme Morgane CHAZELLE**

